

n° 2871 da u 9 à u 15 di ghjennaghju di u 2025

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

59^a annata

Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Pace è Salute è fede in l'avvene!

L'auguri di u presidente
di u Cunsigliu esecutivu

«Un autre chemin existe»

Ajacciu et la Corse ont été endeuillés, la veille de Noël, par une fusillade dramatique : un homme jeune, qui avait choisi pour profession de sauver des vies, s'est vu ôter la sienne tragiquement, plusieurs jeunes gens ont été blessés. Leurs familles, leurs amis, toute une jeunesse se réunissent et marchent soudés par un deuil cruel, à une période qui aurait dû être celle de l'espérance et de la fête. Les mots ont un goût de cendre, et ils semblent dérisoires, et inutiles. Tristesse et affliction, mais aussi incompréhension et colère. Da leghje p6-7

Habitat de demain

**Nouvelle médaille d'or pour
Demeures Corses et Renova !**

p.11



ARRITTI entre in a so 59^a annata

ARRITTI, cari amichi lettori, vi augura Pace è Salute per voi è tutti i vostri cari. Chì 2025 sia più bella per tutti è ci porghji a forza è a voluntà di creà lee frà noi chì ci permetteranu l'avanzate ch'abbisogna a Corsica. St'annata hè quella di i nostri 59 anni. Vale à dì chì in 2026, ARRITTI festighjerà i so 60 anni. Sessant'anni di lotta è di rializzazioni ad accumpagnà u pòpulu corsu è e so evoluzioni. Trè generazioni di giovani Corsi è oghje un antra generazione pronta à rilevà scumessa per custruisce l'avene di ssu paese. Li tocca à impegnassi è truvà a forza di scumbatte contr'à l'avversità, i malanni, e gattive tentazioni, l'addisperu, ma diniù l'orgogliu è a ghjelusia ch'affòcanu e voluntà. Li tocca à truvà fiatu è sumerinu per aduniscesi è aiutassi di pettu à tutte sse difficoltà. ARRITTI cuntinuerà à accumpagnala. Basta à dalli forza ancu à ellu. Basta à avè cuscenza di u so pesu è di u rolu ch'ellu pò tene.

O ghjente, ARRITTI hè un testimonu, ARRITTI hè un arnese. Ghjuvitevine. U nostru settimanale rende contu, ma dinù analizaghja, alerta nant'à i periculi, urganizaghja dibàttiti, prumove edee, prupone suluzioni. E so pàgine sò aperte, e so cundanne ùn piàcenu à tutti, à le volte ponu ancu dispiace à i s'amichi. Vale à dì ch'ellu hè liberu è ch'ellu s'impone di dinunzià sbagli, mancanze, debbulezze. U so scopu hè di fà riflette è purtà quelli chì dèvenu cambià di versu. Senza sta voce settimanale, a nostra lotta sarebbe frinata è impedita. Pè u naziunalismu corsu è a custruzione d'una nazione, ARRITTI mancherebbe à a lotta s'ellu venia à smarisce. Per quessa, avemu bisognu di voi altri, amichi lettori è di u vostru sustegnu. U settimanale campa cù trè base di ricette, e pubblicità di l'imprese, e paruzioni d'annunzie legali, è l'abbonamenti. Dàteci un colpu di manu, paghendu u vostru abbonamentu ma dinù truvènduci sustegni in più d'imprese pronte à cunfià e so paruzioni pubblicitarie è di lettori pronti à piglià un abbonamentu. Avete tutti di sicuru, un parente, un amicu chè vo pudete cunvince. Inseme purtemu stu settimanale sin'à i so 60 anni. Abbonàtevi, leghjite è fate leghje ARRITTI. Spartimu inseme Pace è Salute è fede in l'avene! ■



**Abonnez-vous
en ligne !**

L'information livrée
chez vous toutes les
semaines.



Accapu di a reddazione

Pace è Salute

Sò forse e brame ch'anu mancatu u più in a stòria di a Corsica. È oghje dinù... Tuttu u mondu spera a salute, per sè è pè i soi, senza salute omu ùn campa bè. Bisognu ci hè nant'à u puntu di vista individuale, ma dinù nant'à u pianu cullettivu. Pè u pòpulu corsu, pè a Corsica, pè a sucetà, bramemu una bona salute. A salute vole ancu di qui divizia, è forza è mezi da scumbatte nant'à u puntu ecunòmicu è suciale. A salute, ci n'hè bisognu pè a Corsica chì perde a so l'ascita di a terra di u cumunu è a civilisazione agrusilvupasturale ch'hà fattu a nostra cultura, è chì oghje si spenghje pocu à pocu. I sapèfà si sguàssanu cù u tempu è l'abandonu di i paesi. Ùn si tramàndanu più, affucati da usi furesteri... ancu sè per fortuna sò sempre numarosi ghjente à mantene l'usi è e tradizioni, in i paesi, in i gruppi culturali, in e cunfraterne, eppò in l'imprese agricole o artisgianale chì tramàndanu ricchezze nustrale.

A pace dinù hà mancatu da generazioni landane, è manca sempre. E rabbie di e vindete anu fattu vittime da una generazione à l'altra è a cultura corsa hè marcata ancu oghje da ssi tempi d'odii è di stirpere. Si vede in u cultu di l'arme, in i riflessi clanisti, in e ghjelusie... U spiritu di pace induv'ellu era u 23 di dicembre scorsu in Aiacciu ?

U drama ch'hà cacciatu a vita à un omu è feritu i so cumpagni chì si scialàvanu in caffè ci dice disgraziosamente quant'ella hè dura à impone ssa pace. S'hè sparsa sufrenza una settimana dopu à a cumunione è sintimi cullettivi cusì belli campati cù a venuta di Papa Francesco. A pace hà mancatu in Aiacciu, cum'ella hà mancatu in a stòria. Mondu volta assaltata, cunquistata, sprezzata, a Corsica è u so pòpulu, n'anu campati tempi di guerra è d'invasioni ! Da i feniciani, i fucei, l'etruschi, i liguresi, i siracusani, i grechi, i cartaginesi, i rumani, i barbareschi, vandali è ostrogotti in u mediuevu, i mori, i pisani, i genuvesi, l'inglesi torna, i francesi infine... senza smenticassi di l'alemani è i taliani durante a seconda guerra mondiale... Ogni volta, s'hè sparsa cù sti passi è veni, culunizzazione, schiavitù, esiliu, razzia, ruine, atrocità... dopu à u fragellu barbarescu, e famiglie èranu custrete à pacà per ritruvà i soi imprigunati. Èranu tempi duri è mischini, ancu sè certe invasioni anu datu sèguita à tempi d'appacere è di mischiu. Hè cusì chì a pace hè piazzata in prima in l'ordine di e priorità in Corsica.

Oghjeghjornu, e cose anu pocu cambiatu. Trà i raporti sempre difficiule è buciardi cù u Statu francese, è a crèsca di i cumpurtamenti maffiosi, i tràffichi, e violenze è l'inghjulie, bisognu ci hè sempre di chjamà a pace. È di chjamala nanzu à a salute.

Pace è Salute sò parolle d'amore ch'omu sparte cù i soi è cù l'altri vulinteru. Una chjama à custruile, à mantènele, à nutriscele, à sparghjele... Vale à dì dinù quant'elle sò suspese à a nostra voluntà è à e nostre capacità di fà è di decide. Capu d'Annu dopu à Capu d'Annu serà ch'un ghjunghjimu à mètteci abbastanza cunvinzioni ? ■

Fabiana Giovannini.



Le choc du meurtre de Pierre Louis Giorgi

L'assassinat par arme à feu de Pierre Louis Giorgi à la veille des fêtes de fin d'année dans un bar branché d'Aiacciu a frappé de stupeur et d'effroi toute la Corse. La mobilisation qui a suivi lors de ses obsèques a exprimé le rejet d'une violence endémique qui est aggravée par un accès débridé aux armes à feu. Une prise de conscience se manifeste enfin.

Les endroits où les jeunes se retrouvent, s'amusent et « font la fête », seront-ils un jour libérés de la menace d'un drame comme celui qui tué Pilou Giorgi et blessé sept de ses compagnons ? Tout doit être fait pour y parvenir, mais force est de reconnaître que la route sera longue. Car le sentiment est largement répandu que des dizaines d'autres circonstances pourraient conduire aux mêmes drames partout en Corse. Le profil du délinquant qui a tiré ce soir-là est hélas largement répandu : la quarantaine, un passé lié à la délinquance, un avenir sans perspective, une psychologie dangereuse attisée par des addictions à l'alcool ou à la drogue, et une arme systématiquement à portée de main. Ils sont nombreux à partager ce profil, aux marges des bandes mafieuses, et la mafiosisation de la société corse a mécaniquement multiplié les risques de nouveaux drames. Aussi, à chaque fois, le risque existe qu'un conflit dérape en tuerie comme cela a été le cas au Lamparo à Aiacciu ce soir-là. Le cri du peuple corse face à ces événements tragiques est unanime : avà basta, a maffia nò, basta cù l'arme, basta cù a droga ! Répondre à ces demandes est une priorité. Cela commence par l'action de la police et de la justice, pour que les enquêtes soient menées avec les moyens suffisants, et pour que la surveillance soit mieux faite des protagonistes à risque. Nul ne devrait être systématiquement porteur d'une arme et ne jamais être contrôlé, ni ses armes saisies ; nul ne devrait pouvoir multiplier les abus d'alcool ou de drogue dans l'impunité presque absolue ; nul ne devrait pouvoir s'afficher comme un voyou et intimider, menacer et finalement tuer si on le défie. Il a suffi que Pierre Louis Giorgi, garçon estimé et populaire, pompier décoré pour son engagement au feu, confrère dévoué, croise la route d'un de ces dangereux parasites psychopathes, pour qu'il y perde la

vie, pour que sa famille et ses amis sombrent dans un abîme de désespérance. Et avec eux toute une société et toute sa jeunesse. Aussi, les solutions sont à chercher bien au-delà de la réactivation des procédures policières et judiciaires, même si elles sont un préalable à tout. C'est la fin de la tolérance sociale à l'égard de ces pratiques mafieuses, organisées ou diffuses, qui est le premier stade de la réaction indispensable. Cette tolérance est l'héritage d'une longue Histoire agitée, et aussi des dernières décennies de la lutte nationaliste en Corse. La « lutte armée » a produit des avatars fantasmés, dont l'imaginaire fatigué de certains se repaît avec d'autant moins de limites qu'ils s'adonnent à la drogue ou à la boisson. Avec pour stade ultime le meurtre gratuit au nom d'un « honneur bafoué ». Combien sont-ils du même acabit dans les rues des villes ou des villages, et dans les événements festifs tels que les réveillons de fin d'année ? Ces marginaux sociaux ne sont pas issus des milieux en marge de la société. Ils ont bénéficié de l'aveuglement des leurs et de la complaisance de leurs environnements familiaux, générationnels et amicaux. Il faut désormais ouvrir les yeux, en finir avec la complaisance et donner des moyens à la dénonciation de ces comportements asociaux. C'est notre devoir de parents et grands-parents responsables qui voulons construire l'avenir de nos enfants et petits-enfants. ■

DSP maritime 2023-2030

La Commission européenne valide !

Ce n'est pas tous les jours qu'une décision de la Commission européenne valide après un examen approfondi une délégation de service public aussi complexe que celle qui encadre la desserte maritime de la Corse. L'Exécutif de la Collectivité de Corse, dont l'objectif, depuis 2015, était de sécuriser l'avenir des lignes maritimes Marseille-Corse, remporte là un important succès.

La DSP maritime passée pour la desserte de la Corse est certainement la plus délicate à sécuriser pour deux raisons : d'une part, son historique est rempli d'infractions graves et systématiques aux règles européennes, particulièrement durant la période SNCM 2007-2013, et d'autre part l'obstination procédurière de la Corsica Ferries a régulièrement porté devant les juridictions nationales et européennes les marchés passés en Corse avec les autres compagnies maritimes sur des bases que Corsica Ferries dénonce comme anti-concurrentielles.

La plus retentissante de ces procédures avait conduit à une condamnation qui s'est élevée, intérêts compris, à 100 millions d'euros, que la CdC « nationaliste » a dû assumer alors que l'infraction sanctionnée relevait d'une mandature précédente.

La décision favorable de la Commission européenne en date du 26 novembre 2024 est le fruit d'un travail acharné de l'Exécutif et de l'Office des Transports présidé par Flora Mattei auprès des instances européennes pour justifier les éléments du marché de concession, notamment ceux mis en cause par les recours déposés par Corsica Ferries. Principal grief : l'inclusion dans le marché de transport de fret, en sus des remorques chargées et déchargées par les dockers qui sont la plus grande partie du marché et que le port de Toulon ne peut opérer, d'une part de « fret tracté », embarquant remorque et tracteur routier avec son chauffeur. En conséquence, les navires retenus devaient comprendre une capacité cabines minimum, ce que seuls permettent les cargos mixtes tels qu'ils existent déjà sur les lignes de Marseille. Corsica Ferries contestait en argumentant que ce « fret tracté » pouvait être embarqué sur ses bateaux au départ de Toulon à destination d'Aiacciu et Bastia, sans aucune subvention, et que



l'aide accordée à Corsica Linea et à la Méridionale avait pour effet de fausser la concurrence à son détriment.

Dans sa décision favorable à la Collectivité de Corse, la Commission européenne a conclu que « les autorités françaises ont correctement démontré que (...) l'offre de marché disponible à partir du port de Toulon ne pouvait pas satisfaire la totalité de la demande des utilisateurs utilisant le port de Marseille pour leurs échanges de fret tracté avec la Corse ». Ce point est important car il valide les rotations par cargos mixtes depuis Marseille, dont la capacité à embarquer aussi, en sus des remorques avec chauffeurs, d'autres passagers ordinaires, est la principale contrariété pour Corsica Ferries qui voit son business de base soumis à une concurrence partielle, concurrence évidemment favorable aux usagers. Et cela conforte le modèle économique en vigueur des cargos mixtes dont la plus grande partie des emplois sont ceux des marins assurant la sécurité et le service à bord.

Ce n'est qu'une fois cette base juridique sécurisée que le projet d'une compagnie régionale corse fondée sur la propriété des cargos mixtes peut avancer.

Sinon l'acquisition de cargos mixtes par la CdC avec le risque qu'ils soient écartés de la desserte subventionnée serait une opération très aventureuse !

Dans son rapport à l'Assemblée de Corse présenté lors de la session des 19 et 20 décembre derniers, le président Gilles Simeoni a aussi souligné l'impact positif sur les finances publiques de la gestion depuis 2016 de l'enveloppe de continuité territoriale consacrée aux liaisons maritimes entre la Corse et le continent. Celle-ci avait atteint un pic historique de 130 M€ par an durant la période État/SNCM entre 2007 et 2013. Son montant était encore de 110 M€ par an en 2016. La nouvelle DSP l'a ramené à 85 M€ par an. Parallèlement le coût pour chaque remorque a été ramené et stabilisé à 35 € HT le mètre linéaire, et la mise en œuvre de tarifs export a réduit les coûts pour les entreprises insulaires exportatrices. Ce bilan largement positif est à mettre à son actif. ■

François Alfonsi.



www.arritti.corsica

La responsabilité de l'État

Nos lecteurs savent ce que pense Arritti de « l'affaire Colonna ». Nous avons rendu compte dans nos colonnes durant des mois et des années, d'abord de l'injustice qui lui avait été faite, lui qui a toujours clamé son innocence, puis dans le suivi des procès et leurs verdicts d'État, enfin durant l'agression brutale puis la mort d'Yvan, les semaines qui ont suivi, et enfin les travaux de la Commission d'enquête parlementaire et ses conclusions. Saurons-nous un jour la vérité ?

Lors de l'audience pour l'indemnisation du préjudice subi par Yvan Colonna, le rapporteur public a clairement énoncé la responsabilité de l'État. Les 4 mois d'intenses travaux, les 37 auditions, les 71 personnes entendues, les révélations et les conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire que présidait dans la précédente mandature Jean-Félix Acquaviva alors député de la Corse, ont laissé trop de zones d'ombre pour le contester. La personnalité de l'assassin, sa liberté d'action au sein de la prison, malgré sa dangerosité avérée et son statut de « *haut du spectre* » du terrorisme islamiste, les agressions et les menaces qu'il a commises régulièrement contre des détenus ou des gardiens, les signaux permanents renvoyés dans les différentes prisons où il a été incarcéré, puis à Arles, jusqu'à peu de temps avant l'agression contre Yvan Colonna, suffisent à déclencher un scandale d'État.

Mais ce n'est pas tout. Le comportement de la directrice de la centrale d'Arles et de sa hiérarchie ne soulève pas que des problèmes de dysfonctionnements, il y a eu des fautes graves, couvertes par des mensonges. En amont, pendant, et en aval de l'affaire. Le jour même de l'assassinat, il y a trop d'anormalités, entre l'agent affecté à la surveillance qui s'éclipse sans qu'on sache où, après avoir laissé Yvan et son assassin seuls, ensemble, alors qu'ils n'auraient jamais dû se croiser, et encore moins se trouver dans une même pièce sans surveillance, les dysfonctionnements de la vidéo surveillance, l'incapacité de s'en servir, les manipulations du fichier Genesis (fichier de suivi des détenus), les responsabilités de l'administration pénitentiaire, mais aussi les responsabilités politiques. Car si Yvan avait été rapproché au moment voulu, il ne serait pas mort. Entre le refus systématique de lever le statut de Détenu Particulièrement Signalé, alors que cette levée était de droit, les complaisances et facilités faites à son agresseur, le traquenard qui a conduit à la mise en



contact des deux hommes, le jeu trouble de la part du renseignement pénitentiaire, et plus largement de la dite « *communauté nationale du renseignement* », au plus haut niveau de la sûreté de l'État, le jeu trouble encore du Parquet national anti-terroriste, et celui de la préfectorale, avec notamment les échanges révélés entre préfets... trop, beaucoup trop de scandales dans le scandale. Tout ceci peut-il être gommé par l'octroi d'une indemnisation quelle qu'en soit le montant ? Ou bien ne faudrait-il pas s'atteler à un examen de responsabilités pénales et une réforme en profondeur de tous les appareils d'État qui ont fauté ?

En Corse... Mis à part l'excès de colère de la jeunesse au moment de l'agression puis de la mort d'Yvan, et excepté le monde nationaliste, l'extraordinaire et insupportable non-réaction générale de la classe politique, et au-delà de la société civile, interroge. La revendication « *Ghjustizia è verità* » reste sans suite. C'est néfaste pour la démocratie, pour la paix des esprits, pour la justice. ■ **F.G.**

Pace è salute !

Quoi de mieux que de démarrer une nouvelle année ? En ces moments difficiles, funestes et incertains, il y a, dans les premiers jours de l'année nouvelle, une note d'espérance. L'espérance de celui qui va mettre à contribution ses bonnes résolutions. L'espérance de ceux qui, meurtris par l'année passée, voient un horizon nouveau se dégager. Cela dit, je n'aime pas particulièrement ces termes, espoir et espérance. Bien que positifs dans leur interprétation, ils proviennent d'un horizon plus sombre car, en soi, on espère ce que l'on ne contrôle pas, ce qui ne dépend pas de nous. On espère être en bonne santé, mieux réussir sa vie ou encore le bonheur de ses proches. Mais l'espoir est lié à la crainte : la crainte de la maladie, la crainte de perdre son travail ou encore la crainte du malheur d'un être proche, par exemple. Il est impossible de ne pas espérer, et c'est même une bonne chose à dose raisonnable. Cependant, il est d'autant plus agréable de trouver son bonheur dans l'accomplissement de quelque chose sur lequel nous pouvons agir de manière directe. Il ne s'agit alors plus d'espoir, mais de volonté.

Pourquoi philosopher sur ce point, me diriez-vous ? Parce qu'il est présent en chacun de nous. Je ne prends pas de grands risques en affirmant que les lecteurs d'Arritti sont pleinement convaincus de l'avenir de la Corse et du bien-fondé d'un statut d'autonomie, plein, entier et fort. Seulement, si chacun de nous espère un changement de la société corse sans action particulière, en portant simplement l'espoir, il ne se passera pas grand-chose. En revanche, si chacun de nous, à notre échelle, transforme cet espoir en volonté, alors le plafond de verre n'existera plus.

Ainsi, chacune et chacun, à notre humble niveau, agissons cette année pour améliorer la société corse par l'action : engagement associatif ou culturel, apprentissage de la langue ou de l'Histoire, implication dans son village ou sa commune, volonté d'agir en tant que Corse. Si nous portons collectivement ce message pour cette nouvelle année, nous étonnerons beaucoup de monde, comme dirait l'autre.

À prestu, è torna Pace è Salute per u 2025! ■



L'auguri di u presidente di u Cunsigliu esecutivu

« Pour relever les défis qui nous attendent, nous devons susciter une mobilisation collective »

« Madame, Monsieur,
Cari cumpatriotti,
Les mots ont cette année
un goût de cendre.

Aiacciu et la Corse ont été endeuillés, la veille de Noël, par une fusillade dramatique : un homme jeune, qui avait choisi pour profession de sauver des vies, s'est vu ôter la sienne tragiquement, plusieurs jeunes gens ont été blessés.

Leurs familles, leurs amis, toute une jeunesse se réunissent et marchent soudés par un deuil cruel, à une période qui aurait dû être celle de l'espérance et de la fête.

Les mots ont un goût de cendre, et ils semblent dérisoires, et inutiles.

Tristesse et affliction, mais aussi incompréhension et colère :

Que faire contre cette violence multiforme, qui meurtrit notre île et menace d'emporter nos enfants ?

Comment la Corse peut-elle, à une semaine à peine d'intervalle, offrir au Pape et au monde le visage d'une terre de ferveur et de paix, et être à nouveau rattrapée par ses pires démons ?

Sommes-nous donc condamnés à être une terre de douleur ? Je ne le pense pas.

Un autre chemin existe. Pour l'emprunter, nous ne pouvons plus nous contenter de mots.

Les vœux doivent, plus que jamais, se transformer en actes.

Nous ne voulons plus que le culte des armes, le mythe du voyou, le fléau de la drogue gangrèment notre jeunesse.

Faisons-les reculer et disparaître : par la loi et son application bien sûr, mais aussi

et peut-être surtout par l'éducation, par l'exemplarité des comportements, par la revalorisation du travail, par la solidarité entre les générations, par la construction d'une économie saine et d'un modèle sociétal vertueux.

L'Assemblée de Corse aura à débattre et à délibérer, en début d'année, des remparts à construire contre les dérives mafieuses et pour une société démocratique et respirante.

Dans ce domaine comme dans d'autres, nous aurons à transformer les mots en actes, et en décisions.

Nous avons réussi à le faire lors de l'année écoulée.

Je citais l'année dernière à la même époque trois secteurs prioritaires dans lesquels obtenir des résultats : énergie, santé, transports.

Énergie. Nous avons posé la première pierre de la centrale du Ricantu : sa mise en fonction en 2027 signifiera la fin du Vaziu, un combat d'un demi-siècle au nom de l'environnement et de la santé publique.

Parallèlement, nous déployons de façon massive les énergies renouvelables : la Corse est aujourd'hui, en termes de production photovoltaïque par habitant, en deuxième position mondiale, juste après l'Allemagne.

Santé. Nous avons eu une loi sur le CHU, des garanties sur la reconstruction de l'hôpital de Bastia et avons mis en oeuvre la rénovation des EHPAD et l'ouverture de plusieurs maisons de santé dans le rural.

Transports. Nous avons obtenu une

décision de la Commission européenne sécurisant le service public maritime. Nous avons attribué la DSP aérienne à Air Corsica et Air France et nous avons convaincu le Vatican de choisir notre Compagnie et ses salariés pour ramener le Pape et sa délégation à Rome : un immense signe de reconnaissance et de confiance !

Nous avons donc concrétisé les mots en actes lors de l'année passée.

Nous devons le faire encore plus fortement lors de l'année à venir.

2025, parce qu'elle est une année riche en symboles et en rendez-vous décisifs, nous invite à la fois à la réflexion et à l'action.

2025 est l'année du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli, u

Babbu di a Patria, celui qui sut à la fois forger la Nation et l'inscrire dans des valeurs d'humanisme, de justice, et de tolérance.

2025 est l'année du cinquantenaire d'Aleria, date clé de notre histoire contemporaine, quand une poignée d'hommes a choisi de dire « non » à la politique de colonisation, de dépossession, et de disparition programmée de notre peuple.

Et 2025 peut être l'année où le Parlement français aura à se prononcer sur la révision constitutionnelle et le statut d'autonomie de la Corse.

L'année à venir s'annonce donc décisive.

Pour relever les défis qui nous attendent, nous devons susciter un élan nouveau et une mobilisation collective.

Je mettrai en oeuvre, dès le début de



Corsica salvatica

Quand l'émotion sert de vecteur à la préservation

L'année, trois initiatives complémentaires visant à créer les conditions de cette dynamique.

D'abord, au plan politique. Une nouvelle impulsion doit être donnée à l'action du Conseil exécutif et de la majorité territoriale, autour de dossiers stratégiques : Padduc, langue, foncier, grandes infrastructures, économie et agriculture de production, mécanismes de solidarité entre les citoyens, comme entre les territoires... Je proposerai aux différents courants nationalistes d'abord, mais aussi naturellement aux autres forces de progrès non nationalistes, de participer à la définition de ces priorités et à leur mise en oeuvre.

Ensuite, au plan économique, social et sociétal. L'autonomie doit améliorer notre efficacité économique et notre modèle de développement durable. Des cycles de travaux seront donc conduits avec l'ensemble des maires et élus, les institutions consultatives et les forces vives de l'île et de la diaspora autour des thématiques du quotidien, en les reliant à la révision constitutionnelle et au statut d'autonomie.

Enfin, au plan administratif, en mobilisant l'ensemble des agents de la Collectivité de Corse pour offrir à la Corse et aux Corses une institution efficace et performante, dont nous serons légitimement fiers.

Dans cette construction collective, une place particulière sera donnée à la jeunesse.

Cette jeunesse qui nous a montré, à travers sa mobilisation pour la langue, qu'elle veut être actrice de son destin. Campà felice. Ghjera diggià tandu u dirittu novu è essenziale, cunsacratu ind'è a Custituzione di Pasquale Paoli. Oghje chì ghjè oghje, deve firmà più chè mai u nostru scopu maiò, per e generazione d'oghje è per quelle chì sò à vene.

Chì u 2025 ci permettì d'avvià ci tutti insemi nant'à a strada di u campà felice. Pace è salute, per voi è per tutti i vostri.» ■

Gilles Simeoni.

Corsica salvatica est une série documentaire produite par France 3 Corse Via Stella. Diffusée en deux saisons entre 2023 et 2024, elle offre une plongée saisissante dans les paysages sauvages et l'âme profonde de la Corse. Réalisée avec une sensibilité exceptionnelle, cette œuvre se distingue par sa capacité à transformer l'émotion en un puissant vecteur de sensibilisation à la préservation de la nature. Loin de se contenter d'être une simple observation naturaliste, elle nous invite à ressentir, comprendre et respecter les écosystèmes uniques de l'île.

Une narration poétique.

Les réalisateurs, Jean-Michel Martinetti et Laurent-Jacques Costa, ont fait le choix d'une écriture immersive et poétique. Chaque épisode dévoile un pan méconnu du patrimoine naturel corse : des forêts à la biodiversité marine, en passant par les montagnes escarpées et les vallées secrètes. Mais au-delà des simples images, c'est la musique, les silences et les récits qui créent une véritable émotion. Ces choix artistiques plongent le spectateur dans une expérience sensorielle et presque intime avec la nature. Les plans aériens des crêtes battues par le vent, les gros plans sur les espèces endémiques ou encore les mouvements subtils de la vie sauvage participent à la magie visuelle de la série.

Écouter la voix des hommes.

Cette approche est renforcée par des portraits d'acteurs locaux de la

préservation environnementale : pêcheurs, apiculteurs, biologistes, naturalistes ou encore simples habitants amoureux de leur terre. Leurs témoignages ajoutent une dimension humaine à la série, rappelant que la préservation de l'environnement passe par une relation harmonieuse entre l'homme et la nature. En montrant leurs gestes quotidiens et leurs efforts pour protéger cette biodiversité fragile, *Corsica salvatica* nous touche et nous interpelle.

Émouvoir pour sensibiliser.

Ce recours à l'émotion n'est pas anodin : c'est un levier puissant pour inciter à l'action. Les émotions fortes – émerveillement, admiration, mais aussi inquiétude face aux défis écologiques – créent une prise de conscience durable. Le spectateur, touché par la beauté brute de ces paysages et la détermination des hommes et des femmes qui les défendent, est amené à réfléchir à son propre impact sur l'environnement.

Ainsi, *Corsica salvatica* réussit un double pari : captiver par la beauté et mobiliser par l'émotion. Cette alchimie entre art, science et sensibilisation en fait bien plus qu'une série documentaire : c'est un appel vibrant à la sauvegarde d'un patrimoine naturel inestimable, qui touche autant le cœur que la raison. Un message universel, porté par l'âme unique de la Corse. ■

Arritti.

Corsica salvatica, à retrouver sur : www.france.tv



L'autonomie est une priorité

par Max Simeoni

Max Simeoni nous a quitté le 9 septembre 2023. Il était le père fondateur d'Arritti dont vous avez en main le destin, chers amis lecteurs, par votre soutien renouvelé.

Depuis son décès, Arritti a reproduit plusieurs de ses écrits, messages et analyses qu'il s'acharnait à faire passer. Nous bouclons cette retranscription avec le présent article mais, bien sûr, Max reste présent dans nos colonnes et dans nos vies par tout l'héritage qu'il nous a légué et qui continue de nous inspirer.

Il fonda Arritti pour en faire la voix du peuple corse pour ses besoins et ses aspirations, un outil pour former les consciences, regrouper les volontés, projeter l'avenir.

Ses derniers vœux à ses lecteurs et à la Corse, Max les écrivait en janvier 2023 dans l'article que nous reproduisons ci-contre et qui résume la force de ses convictions pour notre île, son environnement, sa langue, ses besoins institutionnels. L'autonomie, son combat plus que jamais accessible.

Ses réflexions sont toujours d'une impressionnante actualité, d'une indicible clarté et d'une grande justesse pour qui se donne la peine de les entendre.

Giuventù, tocca à tè di riflèttecì. Màssimu Simeoni ùn viderà micca l'autunumìa, ma tù sì. Hai cù tè a sperienza è u rinforzu di u campà di tutte e generazioni landane ch'anu scumbattutu per tè, per chì u pòpulu corsu possi scrivesi ind'è l'avvene. Tocc' à tè à custruisce è à rimette in manu à e generazioni chì ti seguitaranu tamantu impegnu è tamante brame d'avvene.

Appii cuscenza è fiertà di e to rispunsabilità.

Pace è salute è forza à tè ! ■

En fin d'année, il convient de faire un bilan des nationalistes pour l'objectif historique de « sauver le peuple corse et de conserver sa Terre, l'île. » Puis de faire des propositions pour atteindre ce but au mieux sans perte de temps.

Deux ou trois thèmes pour voir que le danger de disparition du peuple corse persiste en s'aggravant.

– **La pollution** : les fonds marins qui ceinturent l'île sont encombrés de déchets plastiques qui viennent de tous les pays d'Afrique et surtout d'Europe, avec une population croissante dans une mer fermée et de grands fleuves (Nil, Rhône, etc.) qui s'y déversent. Sans savoir ce que la transition climatique peut entraîner !

– **La pollution de l'air**, malgré nos montagnes élevées, nous arrose des particules des industries de l'Europe et des sables du Sahara. Impuissants, nous subissons ces pollutions qui vont s'accroissant.

– **Il y a plus grave avec des effets plus rapides** : c'est la volonté des dirigeants de la République de faire un tourisme massif pour le développement économique de la Corse comme l'indiquait le Schéma d'aménagement de 15 ans (1971/1984) voté en 1971 en Conseil des ministres suivant une des hypothèses évoquées mais rejetées par l'*Hudson Institute* dans son rapport pour la Datar que cette dernière voulait secret (250.000 lits à créer en 15 ans, 70.000 techniciens à faire venir pour s'en occuper). La République des jacobins avait choisi de noyer ce qui restait du peuple corse, île volontairement non développée et rendue dépendante, plus de 97% de ce qu'elle consomme venus du continent et notamment des plates formes distributives de Marseille. En 1962, l'Algérie devient indépendante, le réservoir est vidé, l'île a 160.000 habitants, l'Europe débute par l'économie, le territoire peut servir par son tourisme un marché essentiellement de consommation au bénéfice des productions extérieures.



Beaucoup, de nos jours, continuent de croire que l'île est improductive, incapable de nourrir ses habitants, qu'elle n'a pas été colonisée, et qui s'imaginent que la France est sa seule chance d'échapper à la misère.

Le rapport de l'*Hudson Institute* divulgué par l'ARC est « abandonné » car il est vomé par tous les Corses.

Mais le même objectif étatique d'un tourisme présenté comme le moteur du développement économique continue (lire *Autonomia* de 1974 où tout est expliqué). Il se poursuit sans plan officiel, plus soft. Il a retrouvé un déguisement qui le camoufle. Il n'est plus patronné par la Datar mais par les compagnies financières bancaires en offrant du crédit avec une réduction de 30% pour les constructions à valeurs locatives. D'où la prolifération des résidences secondaires et des guichets de banques, vu aussi la prise d'options pour les zones du littoral par des organismes financiers (cf. carte dans *Autonomia* de 1974). L'épargne recueillie sur l'île n'y était pas réinjectée avant l'option du « tout tourisme ».

Quatre statuts particuliers (Defferre, Joxe, Jospin, et Cazeneuve) ont été concédés devant la poussée revendicative. Ils ont donné quelques pouvoirs de gestion à la CdC. Ils sont insuffisants pour pouvoir changer cette dépendance mais ils

donnent un argument pour accuser la majorité nationaliste de l'échec et, un comble, de clanisme!

Or il est flagrant que sans le pouvoir de faire des lois adaptées, sans autonomie, on gère sans progrès, sans issue. Ceci pour l'économie. Pour la langue, sans coofficialité, elle disparaîtra.

Vous comprenez mieux l'impasse. Un peuple sans sa langue est mort (rapport de l'Unesco de 2002/2003). Vous comprenez pourquoi des avancées statutaires ne peuvent mener à rien qu'à la disparition d'une communauté historique, sur une Terre reconnue comme belle qui débarrassée d'indigènes à racines, devient l'enjeu de spéculations en tous genres, propices à la voracité mafieuse.

La musique spéculative donne le ton et scande tout. Ainsi on la retrouve plus ou moins dans nos déchets ménagers. Batailles à n'en plus finir pour savoir où les entreposer et qui va les traiter. Qui aurait pensé il y a 60 ans avant le raz de marée de la société de consommation à de tels embarras? Dans nos villages les routes n'étaient pas goudronnées pour les automobiles, les poules y circulaient et semaient quelques déjections vite

dégradables. Je ne plaide pas pour restituer la Corse de nos ancêtres. Mais tout progrès technique amène des inconvénients imprévisibles. L'auto par exemple. Les routes élargies, des tournants adoucis pour gagner 5 à 10 minutes entre Corti et l'aéroport. Des aires de stationnement bien placées pour les courses en ville. Les grandes surfaces à la sortie des agglomérations. Un élément entre autres qui explique les difficultés des commerces en centre-ville.

Pour tout ce qui est économie, culture et langue corse, des causes lointaines qui viennent de loin et une cascade d'éléments apportés par la modernité technique rendent l'équation insoluble, sans les moyens de faire ou d'infléchir les lois.

L'autonomie est une priorité si on veut assurer l'avenir du peuple corse sur sa terre historique, l'île.

Les compétences de gestion consenties par l'État jacobin peuvent être utilisées pour aider ceux qui sont dans le besoin le plus pressant (60.000 précaires; autant en devenir). En 1962, l'île avait 160.000 habitants quand j'ai vissé ma plaque de médecin. Le réservoir d'hommes pour

l'Empire colonial après la guerre de 40 était à l'étiage. La terre insulaire vacante pour recaser 18.000 pieds noirs en exode.

Avec un tourisme non encadré pour le mieux-être des Corses, la majorité «absolue» des nationalistes n'a pas les moyens de l'orienter en ce sens. Les Corses devront se contenter des miettes, l'équilibre écologique, la biodiversité agressées.

La sortie de cette dépendance quasi totale mortifère pour une économie où le peuple corse dispose des moyens légaux d'une autonomie entière et de plein exercice devrait se faire en sifflet avec l'aide du pouvoir central ne serait-ce qu'au nom d'une réparation historique.

Je conclurai par les vœux puisque paraît-il on a tout le mois de janvier pour les faire.

Pace è Salute per voi chi lighjite Arritti. Pace è Salute pè u populu corsu ma st'auguru rivene à di «a forza è capu d'assegna per vince sta lotta.»

Oui, on ne sauve pas un peuple par procuration. ■

ARRITTI

Abbunàtevi !

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI. | <input type="checkbox"/> Primu abbonamentu |
| <input type="checkbox"/> Eccu un sustegnu in più di€ | <input type="checkbox"/> Riabbonamentu |

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Kurdistan syrien

Une résistance qui peut s'avérer décisive

La subite « révolution de Syrie » qui vient de porter au pouvoir des dirigeants de la mouvance islamiste sunnite à Damas crée une inquiétude existentielle pour « l'Administration Autonome de l'Est et du Nord de la Syrie » selon l'acronyme qui définit le Kurdistan autonome, le Rojava, au sein de la Syrie.

La coalition qui a renversé Bachar El Assad compte dans ses rangs « l'Armée Nationale Syrienne », en fait un mouvement djihadiste entièrement inféodé au gouvernement turc qui les arme et les soutient militairement, y compris en leur mettant à disposition des drones et des bombardements, pour agresser les Forces Démocratiques Syriennes dont la composante principale sont les Unités de Protection du Peuple (YPG) formées de combattants kurdes.

C'est ce groupe pro-turc qui a chassé les Kurdes de leur territoire historique d'Afrin en 2018, et permis à l'armée turque d'occuper une bande de territoire syrien le long de la frontière, au détriment du Rojava, menaçant la ville de Kobané. Il a même été « prêté » par la Turquie à l'Azerbaïdjan lors de la purification ethnique du peuple arménien au Haut Karabakh.

Depuis début décembre et la percée victorieuse de la coalition menée par le nouveau dirigeant syrien, les combats ont cessé partout en Syrie, à l'exception de l'offensive menée par ce groupe armé pro-turc, qui continue d'attaquer les forces kurdes avec le soutien direct de l'armée turque. Ainsi, ils ont occupé une ville frontalière, puis la capitale de la province de l'Ouest Manbij, mais ils sont depuis bloqués par les troupes kurdes. En cette fin d'année 2024, les forces anti-kurdes ont échoué dans leur offensive au sud de Manbij, perdant 23 soldats, un tank et plusieurs engins blindés malgré l'appui aérien de l'armée turque qui a bombardé les positions des FDS et de YPG. Ces derniers ont perdu un combattant dans l'affrontement. Cette résistance des Kurdes permet de jouer sur des cartes diplomatiques totalement rebattues par la chute de Bachar El Assad, et aussi par de nouveaux développements politiques en Turquie.

La pression américaine et occidentale sur Erdogan, motivée par le rôle qu'ont joué les Kurdes contre Daech, et par leur rôle actuel pour maintenir les dizaines de milliers de djihadistes enfermés dans les prisons kurdes, bloque l'intervention directe au sol des soldats turcs. Et en Turquie même, le conflit turco-kurde est entré dans une nouvelle phase de dialogue entre le pouvoir d'Ankara et les mouvements proches du PKK et de



Combattantes kurdes dans le Rojava.

leur fondateur historique Abdülcan Ocalan emprisonné au secret dans une prison de haute sécurité sur l'île d'Imrali en mer de Marmara. À la surprise de tous les observateurs, en octobre dernier, une ouverture politique a été faite par le parti nationaliste allié d'Erdogan, réputé violemment anti-Kurde, dont le principal dirigeant a proposé une sorte de « paix des braves » au PKK. Dans la foulée, Ocalan a pu recevoir fin-décembre une délégation de deux parlementaires du parti kurde DEM qui a pris la suite de HDP qui était menacé de dissolution. Cela faisait dix ans que toute visite à Ocalan était interdite, y compris pour ses avocats et pour sa famille.

Cette éclaircie diplomatique interne à la Turquie entre le PKK et le pouvoir permet d'espérer un possible dialogue avec les Kurdes de Syrie qui sont réputés proches du PKK, proximité qui a alimenté jusque-là le discours de guerre d'Erdogan contre le Rojava.

D'autre part les fractions majoritaires du nouveau pouvoir syrien comme HTC n'épousent pas les menées bellicistes de leur allié turc et du groupe pro-turc de l'Armée Nationale Syrienne. Pour le chef des FDS pro-kurdes, Mazloum Abdi, « les déclarations émanant de la nouvelle administration à Damas sont positives et nous les saluons. Le HTC ne veut pas établir un régime autoritaire comme c'était le cas sous les Assad et nous ne voulons pas non plus d'un régime fédéral, pas plus que la partition du pays. (...) Nous voulons une Syrie

décentralisée et une administration autonome dans cette région ».

Autre initiative diplomatique des dirigeants kurdes, la proposition d'établir dans la grande ville kurde de Kobané, directement adossée à la frontière entre Syrie et Turquie, une zone démilitarisée sous supervision américaine, proposition que Mazloum Abdi commente ainsi : « L'État turc n'a de cesse de nous accuser de représenter une menace pour sa sécurité et pointe toujours du doigt la ville de Kobané. C'est pourquoi, à travers cette proposition d'une zone démilitarisée, nous voulons l'empêcher d'utiliser un tel argument et mettre un terme à ses inquiétudes ».

Cette proposition soutenue par l'administration Biden, doit encore être approuvée par l'administration Trump qui prendra ses fonctions le 20 janvier. Et les discussions avec Damas sur l'avenir du Rojava sont encore à venir. Pour les forces kurdes, l'objectif est d'arriver à une autonomie inspirée de celle dont bénéficient les Kurdes d'Irak. Quant à l'attitude finale de la Turquie, grande gagnante de la situation nouvelle en Syrie, mais contrainte à une nouvelle approche de la question kurde, elle est largement fluctuante. Dans la confusion actuelle, tout est possible. Y compris l'accession du Rojava à une autonomie « à l'irakienne ».

Mais le pire ne peut être écarté non plus, surtout si la résistance kurde perdait pied. ■ **François Alfonsi.**

Habitat de demain

Nouvelle médaille d'or pour Demeures Corses et Renova !

Voilà une entreprise habituée aux challenges et aux distinctions ! Demeures Corses et sa nouvelle entreprise Renova ne cessent de progresser et de performer dans l'habitat de demain. Leur projet Casa di Luna vient de remporter la médaille d'or de l'Habitat innovant 2025. Bravo !

Arritti rendait compte en juin dernier du lancement de Renova qui innove dans la rénovation thermique. « Demeures corses est une entreprise que j'ai fondée il y a 35 ans et qui œuvre principalement dans la construction de maisons individuelles. C'est une entreprise qui a toujours été à la pointe de l'innovation, on a été les premiers à faire de la maison basse consommation (BBC) il y a déjà plus de dix ans. On a gagné le Challenge de l'innovation en 2012 au niveau national avec le Grand Prix du Jury et la médaille d'or et on a gagné la Médaille d'or dans le domaine de la Rénovation énergétique en 2014. On avait déjà une avance importante sur ce sujet-là il y a 10 ans » nous confiait alors son PDG Jean Nicolas Antoniotti.

Renova propose bilan carbone et rénovation thermique en parcours accompagné en restructurant des bâtiments anciens (plus de 15 ans) pour les porter à un haut niveau de performance énergétique. L'accompagnement est technique, administratif et financier optimisant les possibilités de tirer vers le haut le projet en partenariat avec plusieurs entreprises innovantes dans la rénovation et l'isolation thermique, et même d'agrandir les constructions optimisant l'intérêt du projet. C'est le cas de maisons type Phénix dont il est un véritable challenge de les rendre performantes au niveau énergétique. Mais aussi et surtout de bâtisse patrimoniale, comme dans le projet baptisé Casa di Luna, à Vållica, où au plus énergétique s'ajoute celui patrimonial et affectif.

Le 23 novembre dernier, à Riga, en Lettonie, l'équipe de Demeures Corses et Renova présentait ce projet devant un public de 300 experts venus du monde entier. Casa di Luna, c'est un projet personnel pour Jean Nicolas Antoniotti, dans son village à Vållica au cœur du Ghjunsani. La bâtisse familiale datant du XVII^e siècle tombait en ruines après le décès de son frère mais le challenge était à la hauteur de la personnalité de Jean Nicolas Antoniotti. Homme de défis et de combats, ingénieur et chef d'en-



La rénovation de cette maison de village l'a faite passer d'un DPE classé G à un DPE classé A.

treprise chevronné, il ne pouvait se résoudre à la tentation du renoncement qui habite chaque Corse lorsqu'il se tourne vers nos villages à l'abandon. Un pari donc à la hauteur de tout le parcours de l'homme et de sa capacité à convaincre, à rassembler, à mettre en action industriels, ingénieurs, entreprises de différentes compétences autour d'un projet qui est devenu un projet phare. Le chantier, bien que difficilement accessible, a pris forme et impliqué des partenaires enthousiastes. C'est déjà un challenge dans le challenge !

Le résultat est là ! Avec une maîtrise des coûts, un soin à valoriser des ressources locales, comme du bois de châtaignier pour la menuiserie par exemple, le tout en un temps record ! Avec Casa di Luna, c'est le pari d'une renaissance de l'intérieur qui peut être relevé, car l'objectif était aussi de concevoir un projet repro-

ductible. Ce n'est donc pas pour rien, que parmi des dizaines d'innovations pré-

sentées, une vingtaine sélectionnées et trois se retrouvant en finale, Casa di Luna a remporté la médaille d'or, illustrant une fois de plus les capacités de notre île et de sa jeunesse. Car il implique aussi les jeunes ingénieurs de Paoli Tech, avec notamment Lesia Derderian qui s'est illustrée au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Ce bâtiment sera désormais un lieu où l'on se projette en accueillant entrepreneurs et ingénieurs en résidence : « Je veux que cet endroit devienne un lieu où l'on crée, où l'on partage des idées et où l'on réfléchit à l'avenir. La ruralité est un atout immense dans un monde qui se densifie » confiait récemment Jean Nicolas Antoniotti. Et voilà le challenge qui se prolonge et optimise !

Casa di Luna hà fattu schiaffittà a bandera mora in Riga. Chì fiertà ! ■
Fabiana Giovannini.

Département de publication : 2B

Travaux

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune d'OGLIASTRU.

Casa Cumuna - Lieu-dit Albo - 20217 OGLIASTRU.

Tél. 04 95 37 81 85

Courriel : mairieogliastru@wanadoo.fr

Correspondant : M. Jean-Toussaint MORGANTI, Maire.

Objet du marché : Restauration des ruelles en dallage - Village.

Numéro de la consultation : 2025/01.

Mots descripteurs : Maçonnerie - Pierre sèche.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation).

Type de procédure : adaptée ouverte.

Prestation divisée en lots : Non.

Accès au DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur :

<https://www.achatspublicscorse.com>

Remise des offres : Les offres doivent être déposées par voie électronique sur le profil acheteur :

<https://www.achatspublicscorse.com>

Date limite de réception des offres : 12 février 2025 à 17h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 janvier 2025.

ALAIN SPADONI & ASSOCIÉS – NOTAIRES

Le Régent – 3, avenue Eugène Macchini – CS 10101- 20177 AJACCIO CEDEX 1

Standard 04 95 51 76 76

spadonetassocies.notaires.fr

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.)

Monsieur Jérôme Jean-Yves René LEFEUVRE, Conducteur de travaux, et Madame Frédérique, Marie, Julie ZUCCARELLI, fonctionnaire territoriale proposent de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la SEPARATION DE BIENS tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil, suivant acte du 04/12/2024 reçu par Me Charles SANTUCCI.

Pour toute opposition élection de domicile est faite à : SAS Alain SPADONI & Associés, Notaires - 3, avenue Eugène Macchini AJACCIO (20000).

Pour avis.

Commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement du domaine public communal de certaines portions de voiries communales en vue de leur cession aux propriétaires riverains

Par arrêté n° MA-ARR-2024-114 du 13 décembre 2024 le maire de Cuttoli-Corticchiato a ordonné une enquête publique sur le déclassement du domaine public communal de certaines portions de voiries communales en vue de leur cession aux propriétaires riverains et a désigné Monsieur Laurent CALVET commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera :

Du lundi 27 janvier 2025 à 9 heures

au mardi 11 février 2025 à 12 heures.

Le siège de l'enquête publique est établi en mairie du village de Cuttoli-Corticchiato.

Les pièces du dossier soumis à enquête publique ainsi qu'un registre seront déposés en mairie. Ils seront à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture soit **de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Les observations pourront être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur :

- Par courrier jusqu'au 11 février 2025 inclus au siège de l'enquête à la mairie de Cuttoli-Corticchiato 20167 Cuttoli-Corticchiato,

- Par mail : mairie@cuttolicorticchiato.corsica

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public aux jours et heures suivant :

Le lundi 27 janvier 2025 de 9h00 à 12h00,

Le mardi 11 février 2025 de 9h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête publique pendant un an à la mairie.

Le Maire.

LA BOHEME

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 1 500 EUROS

SIEGE SOCIAL : CAMPAGRO 20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 17 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LA BOHEME

Siège social : Campagro, 20169 BONIFACIO

Objet social : L'exploitation d'un restaurant de type traditionnel et de tous débits de boissons ; snacking, salon de thé, glacier, café ; la vente de pâtisseries, viennoiseries, confiseries ; restauration sur place ou à emporter ; La location d'embarcations nautiques légères et matériels terrestre sportifs et de loisirs (dont transats et parasols) ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros

Gérance : Monsieur Alexandre DI MEGLIO, demeurant Campagna 20169 Bonifacio • Monsieur Hicham EL KHADRI, demeurant 13 Monte Leone, 20169 Bonifacio, • Monsieur Khalid EL KHADRI, demeurant Poggiale, 20114 Figari Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI

Notaires Associées - Résidence U Principiu -

9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mai 2006, Monsieur Laurent BALDACCI, en son vivant retraité, demeurant à CORTE (20250), Quartier Porette EHPAD U SERENU 1.

Né à CORTE (20250), le 30 septembre 1931.

Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à CORTE (20250) (FRANCE) Allée du 9 septembre, le 1er octobre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé en la résidence de CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani, référence CRPCEN : 20047, le 6 décembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Paule VILLANOVA, susnommée, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BASTIA de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis. Maître Paule VILLANOVA

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/11/2024, de la société :

Société NERA

Société en liquidation

Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 Euros, Siège social : 3 RTE TERRA CORSA - RCS 903 096 154 BASTIA.

Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, MME PAYAN GHJULIA, demeurant 10 RUE LOUIS BARBIER 76540 VALMONT, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis, le liquidateur

Annonces légales
arritti2@wanadoo.fr

Publicité
Vous souhaitez faire paraître votre publicité dans ARRITTI, contactez **Ange Giovannini** au **06 81 54 73 98** ou **arritti2@wanadoo.fr**
Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet **www.arritti.corsica**